



C.C.A.S. DE LILLEBONNE  
du Conseil d'Administration  
Séance du 03.07.2024

Délibération n° : D.20/07.2024  
Objet : C.C.A.S. - Pôle des Solidarités  
Fête d'Automne

Afin de renforcer le caractère festif de la fête d'Automne, qui se présente sous forme d'un banquet classique, une animation musicale présentée par l'orchestre « DUO LACROIX », est proposée.

Les 2 dates retenues pour l'organisation de cette manifestation sont les 28 septembre et 12 octobre 2024.

Le coût de la prestation musicale s'élève à 1 300,00 €uros T.T.C. pour les 2 jours, charge GUSO inclus.

Aussi, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'autoriser Madame la Présidente à :

- signer le contrat d'engagement avec le prestataire dénommé « DUO LACROIX » pour la fête d'automne les 28 septembre et 12 octobre 2024
- effectuer la dépense prévue au budget du C.C.A.S. - Pôle des solidarités

**DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités

Christine DÉCHAMPS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Déchamps", written over a horizontal line.